

AMIS DE FREINET

Fondateur Marcel GOUZIL (1912-1973)

20

Numéro SPECIAL en hommage aux Pionniers Bordelais

de la C. E. L.

1927 - 1928 - 1956

M A R S 1975

Adresser correspondance et articles à : R. DUFOUR - Goincourt - 60000 BEAUVAIS

Numéro spécial de **TECHNIQUES DE VIE** - 2 F 50

Bi-mensuel d'information sur l'animation pédagogique édité par l'I. C. E. M Pédagogie FREINET

Directeur de la publication: M. BEAUGRAND. Responsable de la rédaction: M. BARRE
Boulevard Vallombrosa - B.P. 251 - 06406 CANNES - Imprimerie C.E.L. CANNES

S o m m a i r e

- Assemblée Générale Bordeaux 1975	p. 1
- Les pionniers Girondins de l'Imprimerie à l'Ecole - Photo Pellegrue	.
- Eté 1928 : 5 Girondins sur 7 administrateurs de la Cinémathèque de l'Enseignement Laïc	3
- Octobre 1928 : L'Imprimerie à l'Ecole n° 16	4
- 1930 : Marguerite Bouscarrut, secrétaire . Compte rendu du congrès de Marseille	6
- 1931/32 : Un journal girondin : Le Babillard ,(resp. Charlotte Audureau)	7
- juillet 31: Activité de la Cinémathèque	10
- août 1931: Congrès de Limoges	13
- Le cinéma à l'école : appel de J.Gorce et article de O.et R. Boyau	14
- Publicité : Le Pathé-Baby	16
- 1932 : Congrès de Bordeaux - Compte rendu de l'A.G. par M. Bouscarrut	17
- 1956 : Congrès de Bordeaux : Programme et organisation	21

LA TRESORIERE COMMUNIQUE :

- L'abonnement annuel à la revue est de DIX FRANCS - 10 F - , (décision prise par l'A.G. des "Amis de Freinet" en avril 1973 à Aix-en-Provence, applicable à partir de l'année scolaire 1973/74 et renouvelable pour chaque autre année scolaire.)
- Le numéro du C.C.P. des Amis de Freinet est : AMIS DE FREINET 2.873.13 F NANTES
(Le centre de chèques postaux insiste pour que figure la lettre F)

Afin que chaque adhérent connaisse sa situation financière vis-à-vis des "Amis de Freinet", le code suivant a figuré sur les étiquettes adresses collées sur l'enveloppe contenant le n° 19 :

- votre adresse ne présente aucun signe, vous êtes à jour
- votre NOM est souligné d'un trait, vous avez à régler votre participation pour l'année en cours
- votre NOM est souligné de 2 traits, non seulement vous devez régler l'année en cours mais également l'année précédente.

Ces indications seront reproduites sur les étiquettes adresses collées sur les enveloppes d'envoi des prochains bulletins.

- L'adresse de la Trésorière est : Madame Marie-Louise CROCHET, 9 rue de Grandvilliers
60000 B E A U V A I S

Faites lui parvenir directement tout ce qui concerne la trésorerie :

- adhésions, abonnements, réabonnements achats de bulletins parus ou de documents "Amis de Freinet" et surtout les changements d'adresses . De nombreux appels et de nombreux bulletins ne touchent pas leurs destinataires (négligents), et les P.T.T. retournent les envois destinés à ceux qui ont déménagé . Que de recherches pour retrouver les insouciantes !!

L'Assemblée GénéraleA M I S D E F R E I N E T

aura lieu à BORDEAUX à l'occasion du

XXXIème CONGRES de L'ECOLE MODERNE

LE JEUDI 27 MARS de 17 heures à 19 heures

*

* *

LES PIONNIERS GIRONDINS DE L'IMPRIMERIE A L'ECOLE

Notre n° 19 avait déjà évoqué les congrès Freinet ou les A.G. de la Coopérative de l'Enseignement Laïc, qui ont jalonné les années 1927 à 1939.

Nous avons évoqué à cette occasion le premier congrès de Bordeaux 1932, mais aussi les Premières et les Premiers d'entre les camarades qui ont fondé notre C.E.L. .

Et parmi ceux-là nous avons cité BOYAU (de Camblanes), fondateur de la cinémathèque et promoteur du cinéma actif à l'école, LAVIT Henri (de Mio Lilet) premier responsable de la commission Radio, la chère Marguerite BOUSCARRUT qui fut si souvent la secrétaire des réunions et avait préconisé l'illustration imprimée en plusieurs couleurs ! BRUNET le père de Jacques, si longtemps président du groupe ... en envisageant de leur rendre l'hommage qui leur est dû par la publication de documents.

Nous n'omettrons par Charlotte AUDUREAU et JACQUET et ajouterons même quelques voisins.. sans souci de la géographie ni de la classification (alphabétique ou chronologique) BORDES de Saint-Aubin de Lanquais qui s'occupait des rouleaux à encre, DUBREUIL de Loulay, Charente-Maritime, DELBASTY de Cancon (Lot-et-Garonne) et CAPS de Villenave d'Ornon, trésorier, et J.GORCE de Margaux Médoc, administrateur-délégué (CINQ girondins sur 7 responsables de la Coopé) et R. CARAYON de Saint-Jean d'Illac, DELBOS de Lembras (Dordogne), LAVAUD de Saint-André le Double par Saint-Vincent de Connezac .. et BOUSSINO d'Auros, et notre ami FRAGNAUD (notre premier correspondant qui succéda à Lavit pour la Radio, Saint-Mandé par Aulnay de Saintonge) et GIRARD de Lanelongue, Madame BAYLET de Marsaneix Saint-Pierre de Chignac, Mme FOUSTIER et MAYSONNAVE..

Combien manquent maintenant à l'appel .. et hélas combien nous regrettons le manque de renseignements qui aura été la cause de notre part de tant d'oublis ou d'erreurs!

Mais il n'en reste pas moins que la Gironde a bien mérité d'être surnommée le berceau de la CEL et c'est pourquoi nous proposons dans ce bulletin spécial quelques éléments témoins de l'activité des pionniers girondins. Nous avons également préparé pour le congrès de Bordeaux : une caméra, un projecteur et un film (commercial) Pathé Baby de l'époque, et exhumé les 5 BT qui ont une origine girondine :

- 250 En cargo de Jeanine et Henri Salinier 15.11.53
- 251 Escapes Africaines " " " " 22.11.53
- 346 Bordeaux par Germaine Molas, Denise Maurange et Henri Salinier 15.3.56
- 347 Histoire de Bordeaux Denise Maurange 15.3.56
- 364 Richesse de Bordeaux H. et J. Salinier 1.10.56

Nous savons que nos amis du Bordelais vont enrichir l'exposition par leurs apports et pouvons déjà annoncer que les camarades de l'équipe agissante du congrès de 1956 seront présents ..

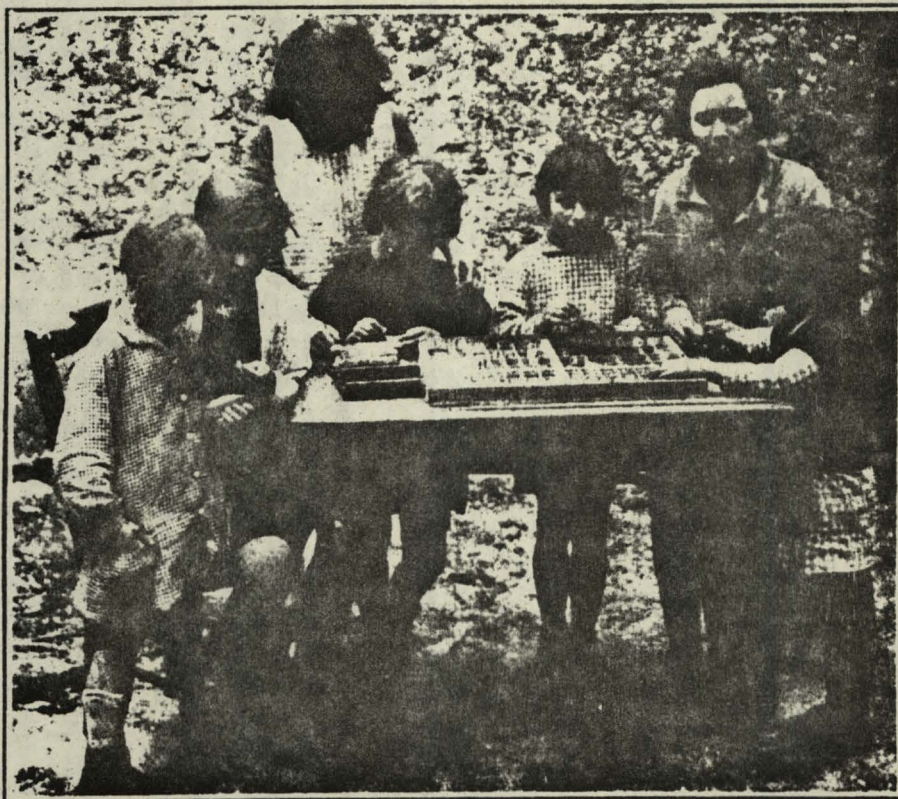
En voici la liste :

Mme et Melle AUDUREAU, M. BOUIT, M. BRUNET, Melle CHAILLOT, M. CHAMPAUD,
M. et Mme COURBIN, Mme DELHOMME, M. et Mme DEMONToux, M. et Mme GUILLEM, M. et
Mme HOUTIC, M. et Mme HAUTOIS, M. et Mme LAGARDE, M. et Mme LAPORTE, Melle LECOURT
(Mme PIERRIOU), Melle LINALE, Mme LUCIEN, M. et Mme MAIZERET, Melle MAURANGES,
M. MERIC, M. et Mme ROBERT, M. et Mme SALINIER.

Puissions-nous vous voir tous, amis de la Gironde, pour évoquer aussi les disparus, les absents..

Les Amis de Freinet

L'Imprimerie à l'Ecole



Composition à l'Ecole de Pellegrue (Gironde)

ETÉ 1928

SERVICES COOPÉRATIFS

CINÉMATHÈQUE

- α Administrateur délégué : J. GORCE, instituteur à Margaux-Médoc, Gironde, c/c Bordeaux 144-41.
- α Service des films : R. BOYAU, instituteur à Camblanes, Gironde, c/c Bordeaux 65-67.
- Service d'achats (appareils et accessoires), C. FREINET, Bar-sur-Loup, Alpes-Maritimes, c/c Marseille 115-03.
- α Secrétariat et Renseignements : Mlle BOUSCARRUT, institutrice à Saint-Aubin-de-Médoc, par Saint-Médard-en-Jalles, Gironde.
- α Trésorier : Y. CAPS, instituteur à Villenave-d'Ornon, Gironde.

IMPRIMERIE

Renseignements et matériel : C. FREINET, Bar-sur-Loup, Alpes-Maritimes.

Trésorier : R. DANIEL, instituteur à Trégunc-Saint-Philibert, Finistère, c/c Nantes 171-37.

RADIO

LAVIT, à Mios-Lilet, Gironde.



En passant vos commandes ne négligez jamais de signaler la gare qui vous dessert.

Dans les commandes de films fournir une liste supplémentaire pour le cas, assez fréquent, où certains titres seraient provisoirement épuisés.

LA COOPÉRATIVE EST OUVERTE A TOUS LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC. A QUELQUE SYNDICAT QU'ILS APPARTIENNENT. DEPUIS PLUS D'UN AN, MEMBRES DU SYNDICAT NATIONAL ET DE LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLABORENT AVEC PROFIT. VENEZ A NOUS.

SOMMAIRE



11^e Congrès de l'Imprimerie à l'école. — C. Freinet : Notre Bulletin — Cinémathèque coopérative de l'Enseignement laïc (Extrait des statuts). — O. et R. Boyau : Un an d'expérience. — Règlement proposé pour la location des films. — Règlement pour la location de la « Motocamera ». — L'auto-dévolteur « Eblouissant ». — Renseignements divers.

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE



LE CINÉMA + LA RADIO

et les Techniques nouvelles d'Education populaire

REVUE PÉDOTECHNOLOGIQUE MENSUELLE

ORGANE DE LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

Rédaction : C. FREINET, SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes)

C.-C. Marseille 115-03

Abonnement d'un an :
FRANCE : 10 fr. — ETRANG. 12 fr.

Avec son supplément mensuel d'Extraits de *La Gerbe* :
FRANCE : 15 fr. — ETRANGER : 20 fr.

SOMMAIRE

NOTRE REVUE PÉDOTECHNOLOGIQUE.

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE : Liste des adhérents. — *La Méthode* : Plus de manuels scolaires ; Les emplois du temps. — *La Technique* : Compte-rendu du Congrès de Paris ; L'Imprimerie à l'École au Congrès du S. N. — *Echanges interscolaires (Gerbe, extraits)* : Règlement général ; Règlement de la Gerbe ; Tarif de nos périodiques ; Législation de nos périodiques ; Service d'abonnements.

PAGE D'ESPERANTO.

CINEMA : Liste des adhérents ; Compte rendu de l'A.G. ; Souscription pour l'Avenir Social. — *La Cinémathèque* : Catalogue de films en location ; Pour la propagande. — *Technique du Cinéma* : Comment préparer un écran de cinéma. — *Documentation nationale* : Enquête. — *Documentation internationale* : Le cinéma dans les écoles soviétiques.

LA RADIO : Du choix d'un appareil. — **TECHNIQUES EDUCATIVES.** — **LIVRES.** — **ENTR'AIDE COOPERATIVE.**

SERVICES COOPERATIFS

Gérant de la Coopérative : Correspondance générale, achats d'appareils et accessoires, éditions, etc..., C. FREINET, à Saint-Paul (Alpes-Marit.).

Administrateur délégué : J. GORCE, à Margaux-Médoc (Gironde). C.-C. Bordeaux 144-41.

Trésorier Cinémathèque : Y. CAPS, à Villenave-d'Ornon (Gironde). C.-C. Bordeaux 389-49.

Trésorier Imprimerie : R. DANIEL, à Trégunc-St-Philibert (Finistère). C.-C. Nantes 171-37.

Service des films : R. BOYAU, à Camblandes (Gironde). C.-C. Bordeaux 65-67.

Secrétariat et Renseignements : Mlle BOUSCARRUT, à St-Aubin-de-Médoc, par St-Médard-en-Jalles (Gironde).

Section Radio : LAVIT, à Mios-Lilet (Gironde).

PATHÉ-BABYSTES !

Adhérez à la

Cinémathèque Coopérative

Il suffit de verser 2 actions de 50 francs à notre Trésorier CAPS, pour bénéficier de nos services.



Location de films à 0 fr. 40 l'un
— Location de films super —
Appareils de prises de vues Camera



Tous renseignements administratifs et pédagogiques —

S'adresser à BOYAU.
à CAMBLANES (Gironde).

L'IMPRIMERIE A L'ECOLE

Liste des adhérents à l'Imprimerie à l'Ecole

au premier octobre 1928

Allier

M. Chéry, à Désertines (Allier).
M. Virmaux, à Châtillon, par Noyant-d'Allier (Allier).

Alpes-Maritimes

M. C. Freinet à St-Paul (A.-M.).
M. Aicard, Le Cannet, Four à Chaux.
M. Spinelli, 9, avenue de Verdun, Menton (A.-M.).
M. Barel, rue Longue, Menton (A.-M.).
Mlle Monnod, aux Courmettes, par Tourettes-sur-Loup (Alpes-Mes.).
Mme Aicard, Le Cannet, Four-à-Chaux (Alp.-Marit.).

Ardennes

M. Jayot à Saily, par Carignan (Ardennes).
M. Voirin, à Chémery-sur-Bar (Ardennes).

Ariège

M. Subra, à Antras, par Sentein (Ariège).

Mme Garmy, à Suc, par Vicdessos (Ariège).

Basses-Alpes

M. Maurel à Valensole (Basses-Alpes).
Mme Burle à Allemagne (Basses-Alpes).

Basses-Pyrénées

M. le Directeur de l'Ecole Normale de Lescar (Basses-Pyrénées).
M. R. Lallemand, Maison des Petits Lescar (Basses-Pyrénées).

Cantal

Mme Lavergne, Le Claux (Cantal).

Charente

M. Brunet, à Suris (Charente).

Charente-Inférieure

M. Bernard, à St-Savinien (Charente-Inférieure).
M. Girard, Préventorium de Lanne-longue, par St-Trojan - les-Bains (Charente-Inférieure).
M. Fragnaud, à St-Mandé, par Aulnay-de-Saintonge (Charente - Inférieure).

Dordogne

M. Delbos, à Lembras (Dordogne).
M. Lavaud, à St-André-de-Double, par St-Vincent-de-Connezac (Dordogne).

RAPPORT FINANCIER

Le chiffre d'affaires croît. L'actif est de 58.954 francs. Les bénéfices représentés en matériel sont évalués à 15 % environ.

Proposition adoptée : Il sera accordé un délai de 8 jours pour le paiement des factures ; passé ce délai, les montants des factures seront majorés de 10 %, les frais de revouvrements seront comptés en plus.

BULLETIN

Le prix de l'abonnement porté à 15 fr. est adopté à l'unanimité. (le déficit sera couvert par la Cinémathèque.)

POSITION

VIS-A-VIS DE LA

FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT

Freinet met l'A.G. au courant du malentendu qui existe entre la Fédération et le groupe de l'Imprimerie ; il donne lecture de la correspondance entre l'E.E., le B. F. et lui concernant le contenu du bulletin et le Fichier. Il rappelle, avec lettres à l'appui, que la secrétaire pédagogique de la Fédération est d'accord avec nous sur ces questions ; que depuis le Congrès de Paris 1928, la coopérative de l'E.L. est, statutairement, une œuvre fédérale ; que le bulletin, bulletin pédotechnologique, est placé sous le contrôle de la Fédération ; que le lancement du fichier n'ayant pu être fait par l'E.E. pour raison matérielle, a dû l'être par la Coopé, ce qu'on ne saurait lui reprocher. Si, enfin, Freinet, découragé par des procédés peu amicaux, n'a pas collaboré personnellement à l'E.E. cette année, il a transmis à la rédaction de l'E.E., tous les articles de pédagogie d'ordre général des camarades.

Freinet prévient les critiques qu'on pourrait faire :

a) sur les critiques de livres dans le bulletin (seule façon promettant d'avoir gratuitement des livres coûtant très cher).

b) sur l'article concernant le journal d'enfants que voulait également lancer « Monde » Freinet n'engageait ni la Coopé, ni la Fédération ; il faisait une enquête seulement. — Le S., du Finistère, s'opposant au lancement du journal par « Monde » se déclare satisfait de ses explications.

Après lecture de l'ordre du jour à soumettre au Congrès de la Fédération, Faure demande un additif : sur 13 pages de « Vie pédagogique », l'E.E. pourrait réserver au groupe de l'Imprimerie à l'Ecole, 2 pages par mois.

La première partie de l'ordre du jour, avec cette adjonction, est adoptée à l'unanimité.

La deuxième partie décidant de faire du bulletin un bulletin pédagogique s'adressant non plus uniquement aux coopérateurs mais à tous, ne sera applicable qu'en cas de rejet par la Fédération de l'Enseignement de la première partie et de l'additif.

GERBE

Après discussion, on décide la suppression de la Gerbe actuelle. Freinet propose : 1° une Gerbe troisième série, dont le n° de juillet est un essai ;

2° Des Gerbes régionales ;

3° Un tirage exceptionnel 1 ou 2 fois par an (florilège) à 120 ou 130 exemplaires.

Alziary demande une Gerbe pour moins de 10 ans, et une Gerbe pour plus de 10 ans.

La proposition Alziary est abandonnée ; on adopte les premières propositions avec latitude aux divers groupes de créer des Gerbes régionales.

EXTRAITS

Le documentaire pur doit être évité. L'abondance et l'intérêt des textes permettront d'éditer 20 Extraits l'an prochain.

16 ou 17 sont déjà prêts, dont 3 pour les petits.

On propose 20 extraits par an. On vote deux fois.

Le vote est difficile.

Bien que partisans de la publication de 20 numéros par an, on craint que l'augmentation correspondante du prix de l'abonnement nuise au lancement. Comme d'autre part, on vient d'augmenter de 5 fr. l'abonnement au bulletin, le *statu quo* est conservé.

ECHANGES

Equipes : elles seront de 8. Les choix ont été généralement bons, sauf peut-être quelques rares exceptions chez les nouveaux imprimeurs.

On demande un règlement pour les échanges. Seront exigées la régularité des envois et la lisibilité des imprimés ; enfin, lorsque les envois cessent, compensation doit être faite (cartes, ou objets divers).

FICHIER

Il a été souscrit 11.750 fr. Il reste à souscrire environ 23.000 fr. Les prix actuels de souscription sont insuffisants ; ils resteront tels jusqu'à la parution du premier bulletin. Ils seront alors de 30 fr. (fiches papier), de 70 fr. (fiches carton).

Pascal demande l'édition de fiches de poésie, de récitation ; au vote, il est décidé qu'on sursoiera.

Des fiches calcul seront choisies en vue de la préparation au C.E.P.

Le trésorier annonce qu'on a souscrit cette journée 450 fr. d'actions supplémentaires.

La séance et levée à 12 heures 1/4.

La Secrétaire,

MARG. BOUSCARRUT.

LE BABILLARD



Rédigé et imprimé

par

les Élèves de l'école

de

Pessac-

Toctoucau

en 1931-32

- Hé! me dit - elle, montre Vichy.

- Ah ! toi ... moi je t'en dis un facile, et tu me le rends , par exemple .

Je vaist'en dire un autre alors: BORDEAUX
Vite je lui montre.

Nous nous amusons très bien mais tout à coup. Mademoiselle frappe des mains: le jeu cesse et nous regagnons nos places .

JEANNE me dit :

- Oh! j'ai peur pour le calcul. Je voudrais bien que le jeu continue

- Si tu veux , à l' autre récréation , nous jouerons encore , car celle - ci a été mieux employée que je ne le croyais.

HENRIETTE GARNUNG .



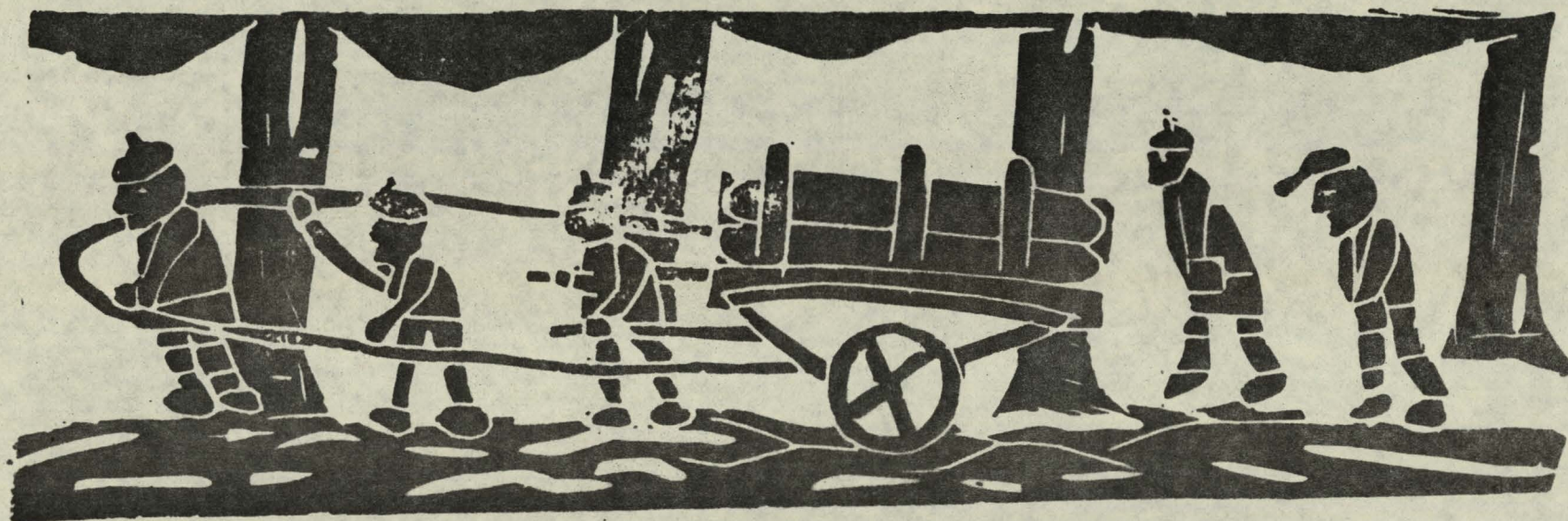
LE CHOMAGE -

A PESSAC, depuis le mois de Novembre , la commune occupait les chômeurs aux travaux des routes .

Depuis le 21 janvier, les chômeurs. un 100 environ, reçoivent des secours .

BAISSE DES SALAIRES :

A la briquetterie de GAZINET les salaires ont été portés de 24 fr et 25 fr à 18 fr par jour.



A l'école de MOUSSET-PAULLAC (Gironde)

Travail de calcul

6^e Année. — N° 44.

JUILLET 1951

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE



LE CINÉMA + LA RADIO

et les Techniques nouvelles d'Éducation populaire

REVUE PÉDOTECHNOLOGIQUE MENSUELLE

ORGANE DE LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

Rédaction : C. FREINET, SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes)

C.-C. Marseille 115-03

Abonnement d'un an :
FRANCE : 15 fr. ; ÉTRANG. : 18 fr.

Avec son supplément mensuel d'Extraits de *La Garbe* :
FRANCE : 20 fr. ; ÉTRANG. 26 fr.

SOMMAIRE

ASSISTEZ AU CINQUIÈME CONGRES DE L'IMPRIMERIE.

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE : Notre élan (C. F.). — *Fichier scolaire coopératif* : quatrième livraison. — Fichier de calcul. — *Nos recherches pédagogiques* : Maria Sabatier (C. F.). — Les échanges interscolaires en France (A. et R. Faure). — *Nos recherches techniques* : Les presses et le matériel métallique de la Coopé (A. et R. Faure). — Pour relier nos livres de vie (Bertoix). — La vie de notre groupe.

CORRESPONDANCE INTESCOLAIRE INTERNATIONALE : Comment organiser dans sa classe la correspondance internationale (Boubou). — Lettre d'un instituteur Russe. LE CINÉMA : L'activité de la cinémathèque Boyau.

RADIO : Radio (Lavit). — Documentation internationale : La radio scolaire et le perfectionnement des maîtres (trad. Bourguignon).

TECHNIQUES EDUCATIVES : Le phonographe et les disques à l'école (Y. et A. Pagès). — La peinture des classes et des dépendances (Ruch). — Les tests (Lallemand). — La nouvelle école en Amérique (trad. Mme J. Lagier-Bruno).

JOURNAUX, REVUES, LIVRES.

L'ENTRAÏDE COOPÉRATIVE.

SERVICES COOPÉRATIFS

Administrateur délégué : GORCE, à Mar-
gaux-Médoc (Gironde).

Secrétariat et Renseignements : Mlle
BOUSCARRUT, à Pessac (Toucouen)
par Cestas (Gironde).

Treasorière générale : Y. CAPS, à Ville-
nave-d'Ornon (Gironde). — C.-C. Bor-
deaux 339-49.

Administration Imprimerie à l'École, ma-
tériel et éditions : C. FREINET, à St-
Paul (Alpes-Mar.). — C.-C. Marseille
115-03.

Administration Cinéma : BOYAU, à Cam-
blanes (Gironde). — C.-C. Bordeaux :
65-67.

Administration Radio-Phono-Photo : LA-
VIT, à Mios-Lilet (Gironde). — C.-C.
Bordeaux 302-96.

LE CINÉMA



L'Activité de la Cinéma-thèque

Après quatre ans de fonctionnement nous pouvons être sûrs de la solidité de notre œuvre et envisager sans présomption ses perspectives d'avenir prochain.

I. - *Accroissement régulier.* — Le métrage de nos films mis en circulation a continué à croître régulièrement.

Encore qu'il nous soit impossible de donner des chiffres pour les 4 derniers mois de l'année scolaire, chiffres qui seront apportés à l'Assemblée générale d'août nous pouvons indiquer pour les 6 premiers mois (octobre à mars) 193.520 m. de films de 10 et 20 m. et 89.400 m. de films de 100 m.

Nous sommes loin des 79.050 m. qui clôturaient notre premier exercice. Et les 4 derniers mois nous fourniront au moins 100.000 m.

II. - *Imperfections du service.* — En dépit de nos efforts, le service coopératif de location n'a pas encore atteint la perfection.

Encore que les retards de livraison et les retards de retour se raréfient chaque année il y en a eu encore quelques-uns. Mais là n'est plus le plus grave défaut de notre organisation. L'inconvénient le plus sérieux a été du point de vue matériel le malmenage de certains films par des coopérateurs novices ou négligents et aussi l'état d'usure de quelques autres. Encore que nous ayons fait un effort sérieux pour renouveler notre stock, et dépensé en cette seule année plus de

dix mille francs, un gros effort reste à faire pour éliminer totalement de la circulation les films qui ne sont plus en parfait état. Ce sera l'œuvre des vacances. La constitution et la vente assurée des films arlequins déjà annoncés, en utilisant les coupures intéressantes et en bon état des films détruits nous permettra de réduire au minimum nos pertes déjà amorties d'ailleurs dans le bilan présenté par notre trésorier général.

Du point de vue pédagogique il y a de gros progrès à réaliser. L'impossibilité de fournir les films demandés se fait sentir plus grande que jamais. Par ailleurs les films même en relation étroite avec les centres d'intérêt indiqués, ne sont pas tous très satisfaisants. L'expérience de la constitution de nos films arlequins, le fonctionnement surtout de notre service de tirage aujourd'hui entièrement monté en matériel et en personnel spécialisé va nous permettre de lancer dès la rentrée, nombre de films de qualité pédagogique irréprochable.

III. - *Propositions.* — En ce qui concerne les films récréatifs pour séances extra scolaires, de plus en plus nombreuses, nous sommes obligés de demeurer tributaire des éditions de Pathé Baby. Il serait souhaitable que tous nos adhérents utilisant ces films récréatifs adoptent le dispositif super Baby. Le système actuel nous contraint de nous procurer chaque fois en double des films d'un métrage très important et dont le prix total atteint ou dépasse ainsi mille francs par unité. De telles dépenses réduites de moitié nous fourniraient un appoint pas du tout négligeable.

La mise en vente du système super-amplificateur qui permet le cinéma scolaire en classe éclairée ou à peine assombrie, qui permet la projection fixe en toute sécurité pour les films, et qui donne la possibilité de réaliser des projections pour salles nombreu-

ses, allant jusqu'à 2 m. 50 d'écran parfaitement lumineux, nous laisse espérer que le grillage des titres et images fixes se fera de plus en plus rare. L'éclairage Pathé-Baby ancien système et l'éclairage auto-dévolteur de l'Eblouissant sont appelés à disparaître à notre grande satisfaction.

L'apparition du Pathé-Baby-Luxe nous apporte encore de nouveaux espoirs à ce sujet.

Mais il faut prévoir aussi des améliorations dans l'ordre pédagogique. Nous demandons à nos adhérents d'essayer de constituer des filiales départementales ou régionales partout où ils peuvent se grouper par dix ou vingt. Ces filiales, dont quelques-unes sont déjà constituées pour la rentrée, pourront réaliser des cinémathèques collectives autonomes avec un minimum de frais. La centrale leur fournira le matériel dans les meilleures conditions. De plus quand leur approvisionnement en films sélectionnés aura circulé il nous sera possible de faire l'échange nombre pour nombre de tous les films en bon état qui nous seront retournés contre de films nouveaux ou différents en bon état également. De cette façon la cinémathèque coopérative ne jouera le rôle que de réservoir complémentaire pour ceux qui auront su se grouper en équipes. Peut-être nos bénéfices en pâtiront-ils, mais il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas nés pour faire du commerce par plaisir et que le profit n'est pas notre objectif. L'Imprimerie solidement assise maintenant et ayant moins besoin de notre aide matérielle nous sommes plus à l'aise pour tenter ces expériences nouvelles, sur lesquelles chacun devra nous donner son avis lors de l'Assemblée générale.

L'organisation des équipes de filmeurs et du cinéma à l'école active à la manière indiquée par Roger et Bourguignon nous permettra de systématiser et de développer des tentatives autrement fécondes au point de vue pédagogique que la simple mise en circulation des films, même bien choisis, telle que nous l'avons seulement pratiquée jusqu'ici.

La question du sabotage des films par quelques-uns reste à résoudre. Jusqu'à ce que l'A. G. ait décidé de mesures efficaces ceux qui ne se conformeront pas aux prescriptions maintes fois indiquées, seront punis par où ils auront pêché. Les films qu'ils recevront dépendront de ceux qu'ils retournent...

IV. - *Ventes.* — Le service vente a fonctionné presque parfaitement. La propagande doit permettre de le développer encore. Le nombre croissant des ventes à tempérament nous pousse à suggérer l'idée de restreindre la ristourne sur les ventes de cette espèce, en raison des avances de plus en plus importantes qui incombent jusqu'à la gêner à notre trésorerie générale. Par contre la ristourne sur les ventes au comptant peut être susceptible d'augmentation.

V. - *Appareils nouveaux.* — Les camarades qui ont acheté un Panoptic en ont tous fait l'éloge. Cet appareil est en transformation. D'autres, très ingénieux sont à l'étude tel le cartoscope solaire du camarade Oudinot, marchant sans éclairage autre que la lumière du jour. Seul le manque de fonds nous a jusqu'ici empêchés de sortir une série d'appareils de ce genre.

VI. - *Conclusion.* — C'est donc la question caisse qui domine encore et qui est à la base de toutes nos améliorations souhaitables et de tous nos progrès. Que chacun se fasse un ardent propagandiste de la centrale et nous trouve de nouveaux acheteurs et notre organisation grandira encore en perfection et en rayonnement.

R. BOYAU.

**Collaborez au Fichier
Scolaire coopératif**

V^e CONGRÈS de l'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE

et de la Cinémathèque de l'Enseignement Laïc

Assemblée Générale Statutaire

LIMOGES, les 2 et 3 AOÛT 1931

(Salle annexe des Conférences, Place de la République)

PARAGRAPHE DES STATUTS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Art. 26. Premier parag. — Chaque année, au cours du troisième trimestre, les actionnaires se réunissent en Assemblée générale. Leur présence est obligatoire sous peine d'une amende de deux francs au profit du fonds de réserve.

Art. 31 par. 3. — L'Assemblée générale doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant par eux-mêmes ou par procuration la moitié au moins des membres inscrits à la Société.

Art. 32 par. 2. — Nul ne peut être représenté autrement que par un actionnaire.

En conséquence, nous prions tous les adhérents qui ne pourront se rendre à Limoges, de faire tenir les pouvoirs nécessaires à un camarade assistant à l'Assemblée générale ou à défaut, à l'un des administrateurs dont l'adresse se trouve en tête du bulletin. La signature de l'adhérent apposée sur la procuration devra être légalisée par le Maire.

Le Conseil d'administration insiste particulièrement auprès de nos adhérents pour qu'ils assistent nombreux à notre Assemblée annuelle.

ORDRE DU JOUR

Le 2 août au matin : ouverture de l'Assemblée générale ;

- a) Rapport moral de l'administrateur délégué (Gorce) ;
- b) Appel des adhérents et ratification des adhésions ;
- c) Compte-rendu du trésorier (Caps) ;
- d) Rapport de la Commission de contrôle ;
- e) Organisation commerciale de la Coopérative ;
- La Cinémathèque (O. et R. Boyau)
- La Radio (Lavi) ;
- Les Disques (Pagès) ;
- f) Renouvellement du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle.

Le 2 août au soir et le 3 août.

L'IMPRIMERIE A L'ÉCOLE

- a) Rapport financier (Caps-Freinet) ;
- b) Le matériel d'imprimerie à l'école et le matériel adjoint (Faure-Freinet) ;

c) Les cotisations ;

- La Gerbe (Alziary) ;
- Les Extraits de la Gerbe (Gauthier) ;
- Le fichier scolaire coopératif (Freinet) ;
- Le fichier de calcul (Ballanche-Freinet) ;
- La bibliothèque de travail (Freinet-Ruch) ;
- d) La Correspondance interscolaire nationale et internationale (Faure-Boubou) ;
- e) Le cinéma et l'école active (Bourguignon-Roger).

Le 3 août au soir.

GRANDE CONFÉRENCE

Discussions sur la position Pédagogique et sociale de la Coopérative ; Nos réalisations pédagogiques et la pratique du travail scolaire dans les classes possédant l'imprimerie (Freinet).

Tous les adhérents sont admis, avec voix consultative, à la réunion du Conseil d'administration.

Tous les instituteurs sont invités à assister à nos travaux et à nos démonstrations. Pendant l'Assemblée générale et au cours du Congrès de la Fédération de l'Enseignement, exposition de matériel et démonstration.

Une exposition semblable avec démonstration sera organisée au Congrès de Paris du Syndicat National par un groupe d'adhérents membres du S. N.

Retenir les chambres en s'adressant directement à Aigueperse, 7 rue Grange-Garat Limoges (Haute-Vienne).

LE CINÉMA



SOUSCRIPTION
ouverte
pour l'achat
d'un Pathé-Baby

offert aux pupilles de l'Avenir Social
comme cadeau de Noël.

PREMIERE LISTE DE SOUSCRIPTION

E. Fournet, inst. La Chapelle-au-Mans par Gueugnon (S.et-L.)	2 "
Jean Thines (Ardèche)	10 "
R. Daniel, Trégunc-St-Philibert (Finistère)	10 "

L. Avenas, Félines (Ardèche)	10
Gauthier, Solterre (Loiret)	10
Faure, Corbelin (Isère)	10
Alziary, Bras (Var)	10
Marie Burle, Allemagne (B.-Alpes)	15
Freinet, St-Paul (Alpes-Maritimes)	10

TOTAL de la 1^{re} liste.... 37 "

Camarades, hâtez-vous ! Envoyez sans retard votre souscription. Que nos petits de l'Avenir Social aient leur cadeau de Noël, cette année encore.

Les souscriptions sont reçues par J. GORCE, instituteur à Margaux-Médoc (Gironde) C.-C. 141.41 Bordeaux), administrateur délégué de la Coopérative de l'Enseignement.

J. GORCE.

LA TECHNIQUE DU CINÉMA SCOLAIRE

Le Cinéma à l'Ecole

L'utilisation du cinéma à l'école pose plusieurs problèmes malaisés à résoudre, les uns d'ordre matériel, les autres d'ordre pédagogique.

Nous n'avons point, certes, la prétention d'apporter à chacun d'entre eux une solution définitive, la solution « la meilleure » ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous les aborderons tous les uns après les autres, en apportant à les résoudre, la contribution d'une expérience de plusieurs années de manipulations, d'observations et de recherches.

Bien des camarades aurent aussi leurs remarques à présenter, leurs critiques et leurs objections à formuler. Ils n'y manqueront certainement pas et de cette pratique de la coopération sortira une étude sérieuse et profitable.

Il va de soi que les premiers problèmes à examiner sont les problèmes d'ordre matériel : organisation de la salle de classe ; choix et disposition de l'appareil et de l'écran ; manipulations et entretien des films, etc... Au point de vue pédagogique, nous aurons à examiner ensuite la place à réserver au cinéma dans l'enseignement, les meilleurs films qui conviennent aux différentes leçons et la façon la plus profitable de les utiliser.

Premier problème d'ordre matériel :

L'ORGANISATION DE LA CLASSE.

L'obscurité

Pas de bonne projection devant une classe un peu nombreuse sans la réalisation d'une obscurité aussi parfaite que possible.

Heureux — au point de vue cinématographique — les camarades qui disposent de locaux sans de trop grandes ouvertures, et avec des volets de bois pleins. Pour eux, le problème

de l'obscurité ne se pose pas, ou bien sa solution est d'une extrême simplicité et ne demande que l'utilisation de quelques feuilles de papier noir.

Mais pour les salles éclairées par de larges baies vitrées et sans volets, la question est plus complexe. Les uns la résolvent en reportant leurs « séances cinématographiques » aux heures de la journée où l'obscurité naturelle vient s'ajouter à la demi-obscurité qu'ils ont pu réaliser dans leur classe et dont ils se contentent. Nous sommes, avouons-le, plus difficiles qu'eux parce que nous pensons que le cinéma a son utilisation au cours même de la leçon, si nous voulons tirer un maximum de rendement pédagogique, et nous ne saurions nous contenter de ce pis-aller.

Alors, que faire ?

Nous avons expérimenté d'abord le procédé suivant qui peut, dans des salles où les ouvertures ne sont pas en retrait des murs, donner de bons résultats : construction de cadres en bois (de 2 m. 50 $\times$ 3 m. 25 dans le cas qui nous occupe) recouvertes de toile de tapissier sur laquelle on a collé du papier noir ardoisé. Ces cadres, munis de deux crochets à leur bord supérieur, sont suspendus à des pitons scellés dans le mur au-dessus des ouvertures à obstruer.

Inconvénient : prix de revient assez élevé ; bois, toile et papier sont chers. Manipulation demandant des précautions pour éviter les accrocs. Logement des cadres assez difficile à trouver en dehors des heures de cinéma.

Avantages : bonne obscurité obtenue assez rapidement (5 à 10 minutes avec un peu d'entraînement).

Un deuxième procédé est préconisé par des maisons de commerce louant des films, tel Weick, de St-Dié. Il consiste à monter des rideaux de toile noire sur anneaux et à les faire coulisser sur des tringles placées au-dessus des ouvertures à masquer. *Il convient pour les baies en retrait des murs.*

Inconvénient : prix de revient assez élevé, car la bonne toile est chère et il faut des rideaux francs si l'on veut

une obscurité satisfaisante, donc, un métrage de toile supérieur au moins de moitié à la surface des ouvertures. Et puis ce sont des « nids à poussière » qui demanderaient la possession d'un aspirateur pour être entretenus en bon état de propreté.

Avantages : manipulation aisée et très rapide.

Enfin, un troisième procédé que nous allons expérimenter dans quelques jours consiste en l'utilisation de stores de toile très épaisse montés sur des systèmes à enroulement automatique, analogues à ceux adoptés par les compagnies de chemins de fer. Ces stores débordant de part et d'autre des ouvertures pourront être abaissés par traction d'un cordon. S'ils donnent une obscurité suffisante, ils constitueront le plus pratique des procédés, quant à la rapidité de la manipulation, à l'hygiène, à la durabilité du matériel. Le prix de revient ne sera guère supérieur aux autres systèmes, mais constituera certainement pour beaucoup l'inconvénient capital.

Et puis il y a un si, relatif à l'obscurité, par conséquent d'une importance non moins capitale. Seule, l'expérience prochaine nous en indiquera la valeur. Mais nous pouvons déjà affirmer qu'il n'y aura pas là une difficulté insurmontable. L'augmentation du prix de revient permettra de l'éviter soit en doublant le store, soit en substituant à la toile noire de la toile de bâche peinte en noir. Nous pourrions prochainement donner des chiffres certains sur ce système bien au point qui n'est pas encore utilisé, à notre connaissance et qui sera une exclusivité de notre Cinémathèque.

Si quelques camarades ont tenté autre chose, nous leur serions très reconnaissants de nous faire bénéficier du fruit de leur expérience. Ce faisant, ils montreront qu'ils comprennent pleinement le sens du mot « coopération » et ils satisfairont plusieurs des nôtres qui m'ont demandé d'ouvrir une large enquête sur la question de l'obscurité dans les salles de classe.

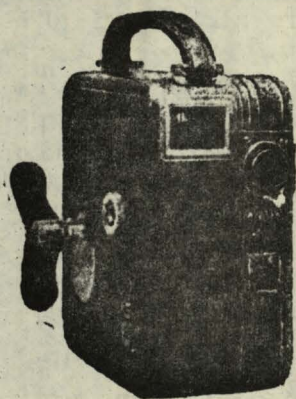
(A suivre) O. et R. BOYAU.

LE PATHÉ-BABY

simple - pratique - maniable

*est un des meilleurs
appareils d'enseignement*

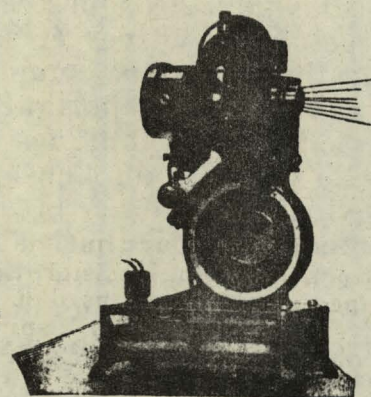
**DONNE OFFICIELLEMENT droit
aux Subventions Ministérielles**



AVEC LA

CAMÉRA

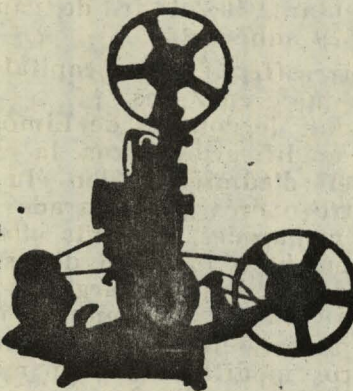
*vous pouvez filmer vous même autour de vous
et constituer, concurremment avec les films Pathé-Baby,
la plus vivante et la plus originale des cinémathèques.*



LE SUPER- PATHÉ-BABY

avec le dispositif "L'EBLOUISSANT"

passé des films de 100 mètres (en location à la cinémathèque) et vous permettra de donner des séances extra-scolaires qui, au dire des usagers eux-mêmes, rivalisent avec les projections Standard.



DEVIS N° 1 pour poste cinématographique exclusivement scolaire

Projecteur dernier modèle Pathé-Baby, objectif Krauss	630 »
Nécessaire d'entretien avec huile ..	19 »
Nécessaire de réparation, avec colle et pastilles	40 25
Boîte de deux ampoules de rechange	24 »

713 25

Suppléments nécessaires

1° Pour tous courants supérieurs à 110 volts, une résistance réglable simple renforcée	70 »
--	------

2° Pour toute école sans éclairage électrique :	
Soit une magneto	650 »
Soit une batterie d'accus : 6 v. ..	300 »
12 v. ..	570 »

ECRANS

L'écran peut-être peint sur le mur ou fabriqué en papier Canson; dans le cas où un écran métallisé peut être acquis son prix, avec tendeurs, est de 185 francs.

Emballage et port en sus (20 fr. au maximum).

Nota. — Nos prix sont sans engagement.

Le Gérant : FREINET.

GAP — IMP. MURET ET CLAVEL

Assemblée Générale

DES 2 ET 3 AOUT 1932

à l'Athénée de Bordeaux

La séance est ouverte le 2 août à 9 h. 30 sous la présidence de Gorce (Gironde).

RAPPORT MORAL

Au nom du Conseil d'Administration de la Coopérative, le camarade Gorce dit combien il est heureux de saluer à Bordeaux, même les coopérateurs qui, de plus en plus nombreux, viennent assister à nos A.G. et participer aux discussions d'où sortiront les directives dont nous nous inspirons au cours de l'année prochaine.

Il donne un court aperçu de la situation de la Coopé, relativement aux adhésions, actions souscrites et capital versé :

En juillet 1928 : 116 actions ;
En juillet 1929, 220 actions ;
En juillet 1930, 450 actions pour 239 adh. ;
En juillet 1931, 601 actions pour 313 adh. ;

Au premier juillet 1932, 804 actions représentant 40,200 fr. de capital, souscrites par 429 adhérents.

Notre effectif, notre capital ont donc presque doublé en 2 ans.

Depuis le congrès de Limoges (août 1931) une modification dans la composition du Conseil d'administration élu à l'A.G. ayant dû être opérée, le camarade Gorce demande aux camarades présents d'approuver, conformément à l'art. 16 des statuts, la désignation de Pagès chargé du service phono, et discothèque, en remplacement du camarade Jutier, élu dans les mêmes fonctions.

Cette modification apportée par le C.A. est ratifiée par l'A.G.

Le rapport moral de l'Administrateur délégué est adopté à l'unanimité.

Lecture est faite de la liste des nouveaux adhérents. L'assemblée générale ratifie ces adhérents.

Une camarade pose la question des adhésions de membres non laïcs. Statutairement, l'A.G. est seule juge dans les cas d'exclusions demandées et motivées par un ou plusieurs adhérents, et le fait de n'être pas un membre de l'enseignement laïc donne à l'A.G. une raison suffisante d'exclusion.

CINEMA

Location. — Boyau informe l'A.G. que ce service est satisfaisant ; il a progressé encore cette année.

Editions de films. — Quelques films Pathé-Baby ayant été pris au cours de cette année scolaire, Boyau persiste à croire que les coopérateurs amateurs peuvent filmer des choses intéressantes. Nous avons acquis le matériel nécessaire au développement des films et nous pourrions faire, avec l'aide de quelques camarades, un bon travail de documen-

tation, le service de développement devant être bien organisé cette année.

La Coopé a aidé deux camarades dans l'édition d'un film standard nettement prolétarien ; il sera possession de la Coopé et sera sans doute visionné au cours du congrès.

Il est décidé que la transformation des films standard à tendance prolétarienne en films P.B. sera réalisée quand ce sera possible.

Freinet demande si, comme en films st., des scénarios ne pourraient être réalisés en films P.B. par des coopérateurs ; beaucoup sont d'avis que c'est possible et souhaitable. Quelques camarades en essaieront.

Rubrique sur les grands cinémas. — Freinet demande qu'on alimente cette rubrique dans le bulletin ; 2 ou 3 camarades s'en chargeront.

Appareils. — Il est signalé que des appareils allemands très pratiques comme déroulement, et ne chauffant pas, emploient des films de dimensions supérieures à celles des films P.B. Le camarade Poulleau montre un autre appareil allemand de prix sensiblement égal à celui du P-Baby, déroulant des films de mêmes dimensions, et présentant les mêmes avantages que le précédent.

Etant donné le conflit international sur les dimensions des films, l'A.G. est d'avis d'attendre un peu pour l'achat d'un nouvel appareil.

Les camarades sont d'accord pour déclarer que, au moins de vue scolaire, le P. Baby est préférable au Lux pourtant parfait quant à la luminosité.

PROJECTION FIXE

Freinet met l'A.G. au courant des propositions que lui a faites un photographe de Nice en vue d'éditions de films *photoscopiques* éditions dont nous aurions seulement la direction pédagogique. Les films porteraient la marque « Coopérative de l'Enseignement laïc ». N'étant engagée ni dans le présent ni dans l'avenir, la Coopé n'a à retirer de cette affaire que des avantages, tant au point de vue pédagogique qu'au point de vue propagande. Les camarades sont donc engagés à fournir des documents, dessins ou photos qui seront payés à des prix variables pour le montage, selon la difficulté. Déjà, certains clichés de la Bibliothèque de Travail seront utilisés.

Quelques camarades pensent qu'il sera sûrement possible à la Copé de créer, par la suite, un appareil pour projections fixes.

RADIO

De l'avis de tous, la section Radio a fort bien fonctionné cette année.

Après divers échanges de vues entre sans-filistes, il est décidé qu'on ouvrira une courte rubrique dans le bulletin sur les émissions scolaires.

A la demande de Fragnaud, l'édition d'une brochure destinée aux débutants pour montages d'appareils avec croquis est adoptée. Fragnaud demande si un petit cours pratique

et simple pour enfants (installation de postes à galène) ne pourrait trouver place dans *La Gerbe*, par exemple. La question sera reprise lors de la discussion sur *La Gerbe*.

Le rapport financier de Freinet est adopté.

La comptabilité de la discothèque n'a pu être séparée de celle de l'imprimerie cette année.

Le service de la location marche très bien, mais à cause du prix onéreux du transport des disques, il ne rapporte pas à la Coopé; cependant, tous considèrent que l'expérience est à continuer. La vente de phonos a donné un certain bénéfice.

La commission de contrôle a vérifié toutes pièces en mains, les rapports financiers et les a approuvés.

CHANGEMENT DE TITRE DE LA COOPE

Freinet propose de changer le titre de notre Coopérative qui prête parfois à confusion. Ce changement entraînerait une modification aux statuts très onéreuse : cette proposition est donc abandonnée.

PROPOSITION PAGES

Avances faites par les banques

Il y a deux ans une même proposition a été écartée ; le C. A. l'a repoussée encore cette fois ; l'A. G. l'écarte à son tour, estimant que nous ne devons pas avoir de comptes en banque, et que nous ne devons pas avoir de relations avec les banques.

MATERIEL

Le matériel est bien au point maintenant, et livré à bon marché.

A la demande de quelques camarades, il sera sans doute possible d'éditer sur papier, de gros caractères pour les petits qui n'utilisent pas l'imprimerie, ainsi que des feuilles de température pour livres de vie.

Nous avons rencontré de sérieuses difficultés dans la confection des liseuses ; les camarades qui pourraient en faire fabriquer à prix réduits sont priés de se faire connaître.

DISCOTHEQUE

Editions de disques

Edition de 5 disques *esperanto*, proposée par Bourguignon.

Edition de 5 disques de chants, proposée par Pagès.

Ces deux réalisations, aussi intéressantes soient-elles, nous semblent presque impossibles actuellement, parce qu'elles nécessiteraient une grosse mise de fonds.

Une édition bon marché de disques nouveaux, dont la souplesse et la légèreté en rendraient l'expédition aussi facile que celle d'une lettre ordinaire, serait à étudier, parallèlement à la première déjà envisagée.

Les camarades pensant donc avec Freinet que nous ne pouvons pas prendre de décision aujourd'hui et que tout en n'abandonnant pas notre projet d'édition, nous devons laisser cette question à l'étude, et laisser le conseil d'administration juge de l'opportunité de la chose.

BULLETIN

Changement de titre

Freinet met l'assemblée au courant de certaines difficultés postales qui ont surgi ces temps derniers relativement au tarif d'expédition, ce qui a entraîné un différend entre la Coopé et l'administration des P.T.T.

Pour remédier à ces ennuis, on décide d'un léger changement dans le titre ; pour la même raison, les *Extraits* porteront désormais le titre *Enfantines, Extraits de journaux scolaires*.

Projet de bulletin 1932-33

En vue de l'augmentation du nombre de pages, augmentation subordonnée à nos possibilités financières, Freinet donne un compte-rendu détaillé de la situation financière du bulletin pour lequel notre déficit est d'environ 3.000 francs.

Pour un bulletin de 56 pages en moyenne, l'abonnement étant porté à 25 fr., abonnements et annonces donneraient un total de 17.250 fr. ; les dépenses nécessaires, y compris celle des clichés, se monteraient à 18.000 fr. environ. Notre déficit serait donc minime.

Deux camarades seulement font des réserves sur l'augmentation du prix du bulletin qui est décidée à partir de cette année.

LA GERBE

Son succès est sans cesse croissant. Chaque mois, 1.600 numéros (abonnés et ventes au numéro) sont écoulés. Malgré un déficit de 4 à 500 fr. par mois, un gros effort sera fait pour la revue.

Les différentes rubriques sont examinées.

On demande l'édition d'un livre : « *Gris-Grignon, Grignette* » ; cette question est à étudier.

La page d'*esperanto* a été cette année un lien interscolaire international bien vivant, elle continuera à paraître. Boubou propose de faire dans « *La Gerbe* » un petit cours d'*esperanto* pour les enfants, ce qui est adopté à l'unanimité.

La proposition Fragnaud concernant un cours pratique et simple de radio pour enfants est aussi adoptée.

On continuera la série des concours, mais une proposition de concours-publicité est écartée.

Une proposition Gauthier est adoptée encore : une demi-page sera consacrée à l'échange interscolaire de colis.

La Gerbe continuera à donner des jeux et des chants de diverses régions.

La structure actuelle de la revue sera conservée, mais on supprimera au besoin les clichés de la dernière page ; on les rem-

placera par des clichés de dessins d'enfants ou des linos.

Le *statu-quo* est conservé quant à la *périodicité* mais en avril ou mai, une enquête concernant sa parution mensuelle ou bi-mensuelle sera ouverte à nouveau.

EXTRAITS DE LA GERBE

« ENFANTINES »

La situation est aussi satisfaisante. Nous avons actuellement 1.400 abonnés, et nous avons dû faire 12 rééditions.

Nos dépenses se chiffrent pour l'année (tirages, clichages, versement à la F.E. pour les enfants de chômeurs) à 11.000 fr., 25. Notre déficit est d'environ 4.000 fr. mais le stock de nos « Extraits » et « Livres de vie » représente une valeur marchande qui nous donnera un gros bénéfice après vente.

Freinet fait ensuite allusion à l'incident Freinet - F. Serret ; il montre la difficulté des recherches et la nécessité de centralisation en rappelant les temps, plutôt difficiles, où plusieurs camarades du Var assuraient la parution de *La Gerbe* polycopiée. Il fait appel aux camarades qui voudraient s'occuper de la revue. Personne ne se propose...

FICHIERS

F. S. C. — Le retard apporté à la constitution du fichier s'explique : les maisons d'éditions refusent de plus en plus les autorisations d'extraits des textes, car elles constatent la concurrence que nous leur faisons.

Fichier de calcul. — Freinet donne connaissance de l'idée qui doit présider à l'élaboration de ce fichier. Il est décidé que l'étude du fichier de calcul se poursuivra dans le bulletin tout le cours de l'année.

BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Présentation des fascicules. — Le blanc pour la couleur de la couverture est écarté ; on choisira une couleur moins terne que celle du deuxième si possible ; les brochures resteront abondamment illustrées.

Le texte. — Les camarades ont constaté que les textes manquent parfois de simplicité ; on évitera ce défaut par la suite.

Recherches à faire. — Poids et anciennes mesures dans les musées de province. Parmi les prochaines brochures paraîtra : « Poids et anciennes mesures en Provence ».

Proposition Freinet. — Quelques traductions d'un auteur allemand sur la vie des animaux (adopté).

Proposition Carlier. — Fascicules sur l'histoire du train, des divers véhicules (adopté).

DIVERSES PROPOSITIONS

Editions d'albums. — Un camarade demande s'il ne serait pas possible d'éditer des albums en couleurs pour enfants, avec textes de jeunes enfants, du format des brochures de la Bibliothèque de Travail. Cette proposition est adoptée.

Chronologie d'histoire. — Le camarade Gauthier propose l'édition d'une chronologie mobile d'Histoire de France sur fiches, cette édition permettant un encartage commode pour livres de vie si on le désire, ou une reliure à part.

Après discussion, il est décidé qu'une demande d'édition sera faite à la Fédération de l'Enseignement. En cas de refus, l'édition sera entreprise par la Coopé.

DICTIONNAIRE POUR ENFANTS

Il est décidé que ce travail de longue haleine pourra être entrepris, sous notre direction, par une maison d'édition.

Boyau signale la collaboration possible et très intéressante de deux ou trois camarades de la Gironde.

ECHANGES

Interscolaires nationaux. — Gorce donne lecture du rapport de Faure. Les échanges ont fonctionné, cette année, à part de rares exceptions, à la satisfaction de tous.

Interscolaires internationaux. — Il est donné lecture du rapport de Bourguignon. Les échanges internationaux, d'un si grand intérêt, seront d'autant plus faciles que l'étude de l'espéranto s'étendra et que maîtres et élèves espérantistes se feront de plus en plus nombreux.

DIFFEREND E. E. - FREINET

Comme il l'a été décidé au début du Congrès, cette question a été réservée pour la dernière séance du 3 août, à 2 h. 1/2.

Boyau expose donc les faits, puis l'A. G. décide de demander à G. Bouët et à Serret de venir apporter leur son de cloche au congrès de la Coopérative. L'un et l'autre refusent.

Boyau donne alors lecture de l'article de mai de Freinet dans l'Imprimerie à l'Ecole puis celui de juillet de G. Bouët dans l'Ecole Emancipée.

Freinet lit ses documents depuis le congrès de Marseille et dépose une motion.

On vote alors par paragraphe. Ces votes donnent :

Premier paragraphe : 1 abst., tout le reste pour ;

Deuxième paragraphe : 1 voix contre, 3 abst., tout le reste pour.

Troisième paragraphe : unanimité pour, moins 1 abstention.

Après une modification apportée à la 2^e partie de l'ordre du jour, par Wullens et Boyau, et un additif apporté à la fin par Boissel, le vote sur l'ensemble donne :

Pour : tous, moins 1 abstention.

Voici la motion définitive :

« Les membres de la Coopérative de l'Enseignement, réunis en Assemblée générale les 2 et 3 août 1932.

Affirment leur attachement à la Fédération de l'enseignement et renouvellent leur

désir de faire servir leur travail à l'émancipation révolutionnaire du prolétariat.

Protestent contre toutes les tentatives qui voudraient introduire au sein de la coopérative les luttes de tendance qui divisent la Fédération de l'Enseignement.

Font confiance au C.A. de la Coopérative pour mener comme par le passé l'action coopérative.

Constatent que la publication de « MARGOT » dans les Editions de la Jeunesse, constitue la rectification nécessaire du jugement de l'Ecole Emancipée à l'égard des techniques coopératives.

Après avoir entendu les explications de Freinet et en regrettant le refus du Bureau Fédéral et de l'Ecole Emancipée, déplorent vivement qu'une collaboration étroite qui serait profitable aux deux groupements n'ait pu exister jusqu'ici.

Déclarent que Freinet est tout à fait justifié de rompre toutes les relations pédagogiques avec l'Ecole Emancipée, étant données les difficultés qu'il a rencontrées sans cesse.

Prendent acte de sa décision, en espérant encore qu'elle ne sera que momentanée et qu'un accord interviendra dans l'avenir.

Laissent naturellement liberté entière à chaque adhérent de collaborer à son gré et de maintenir le contact avec la Fédération et l'E.E., en attendant que s'établisse la collaboration étroite qui serait désirable.

Demandent au Bureau Fédéral d'insister auprès des syndicats pour qu'ils appuient de leur adhésion et de leur collaboration l'effort de la Coopérative.

Demandent que le présent ordre du jour soit inséré dans un prochain numéro de l'Ecole Emancipée ».

La Secrétaire,

Marg. BOUSCARRUT.

A VENDRE *Magnéto* avec socle, dernier modèle, achetée en 1931, état complètement neuf ; cause électrification. Prix intéressant.

— S'adresser à Caillon, instituteur à St-Denis-d'Orques (Sarthe).

A VENDRE à l'état complètement neuf, matériel pour *super Pathé-Baby* (moteur, dispositif pour film super, dispositif super-éblouissant, rhéostat), le tout : 700 fr. (valeur 1.100 fr.). — Chaque partie du matériel peut être vendue séparément.

S'adresser : G. Biceret, instituteur à Tauxy (Indre-et-Loire).

Pour les Abonnements au Bulletin

Notre Coopé n'est pas riche et son Bulletin coûte cher. Aussi l'Assemblée générale du 4 août dernier a décidé de faire payer, même aux adhérents, l'abonnement au Bulletin.

Nous invitons donc tous nos adhérents et les collègues qui, sans adhérer à la Coopé, sont intéressés par notre travail, de vouloir bien adresser le montant de cet abonnement : (France 10 fr. ; étranger 12 fr.) à notre trésorier Y. Caps, à Villenave-d'Ornon (Gironde). Compte-courant postal n° 339.49 Bordeaux.

Pour le C.A. :

J. GORCE, adm. délégué.

Liste des adhérents à la Cinémathèque PAR DEPARTEMENTS

Gironde

J. Gorce, à Margaux-Médoc.
R. Boyau, à Camblanes-et-Meynac.
M. Duthu, à Targon.
Mlle M. Bouscarrut, à St-Aubin-de-Médoc, par St-Médard-en-Jalles.
Ecole de garçons de St-Seurin-de-Cadourne.
M. Mainvielle, à Morizès.

M. H. Lavit, à Mios-Lilet.
M. Seguin, à Quinsac.
M. Coulon, aux Eglisottes.
Syndicat de l'Enseignement de la Gironde.
Coopérative scolaire de Valeyrac.
M. L. Camougrand, directeur d'école à Mios.
M. Bélis, directeur d'école, rue Deyriès, Bordeaux.
M. Virolleau, à Cabanac et Villagrains.

1956

PRÉPAREZ-VOUS A ASSISTER
AU XII^{ème} GRAND CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉCOLE MODERNE
(BORDEAUX, du 26 au 31 mars 1956)

Envoyez d'urgence votre inscription à HOURTIC, instituteur, Teuillac (Gironde)

PROGRAMME

DIMANCHE 25 MARS

Réunion du Conseil d'Administration de la
Coopérative de l'Enseignement Laïc.

LUNDI 26 MARS

De 9 h. à 15 h. : Réunion du C.A. de l'Asso-
ciation 25 enfants par classe.

A 21 heures: Réunion des Délégués Départe-
mentaux et de l'A.G. de l'Institut
Coopératif de l'Ecole Moderne.

MARDI 27 MARS

A 9 h. 30 : Séance inaugurale, sous la pré-
sidence de M. le Recteur et de M. l'Ins-
pecteur d'Académie.

A 11 h. 30 : Vernissage de l'exposition.

A 12 h. 15 : Vin d'honneur offert par la Mu-
nicipalité de Bordeaux.

A 14 h. 30 : Inauguration de la Kermesse
Pédagogique.

A 21 heures: Les petits chanteurs de Bor-
deaux. Séance plénière. Premier point
du Programme.

MERCREDI 28 MARS

De 9 h. à 12 h. : Travail de Commission.

A 12 h. 30 : Repas bordelais.

De 14 h. 30 à 17 h. : Kermesse Pédagogique.

A 17 h. 30 : Séance plénière de synthèse.

A 21 heures : Groupe folklorique « Cames-
Leste ». Séance plénière : 2^e point de
l'ordre du jour.

JEUDI 29 MARS

De 9 h. à 12 h. : Travail de Commission.

De 14 h. à 17 h. : Kermesse.

A 18 heures: Réceptions diverses.

A 21 heures: Groupe folklorique « Les Bargue-
nas ». Séance plénière : 3^e point à l'or-
dre du jour.

VENDREDI 30 MARS

De 9 h. à 12 h. : Travail de Commission.
Assemblée générale de la CEL.

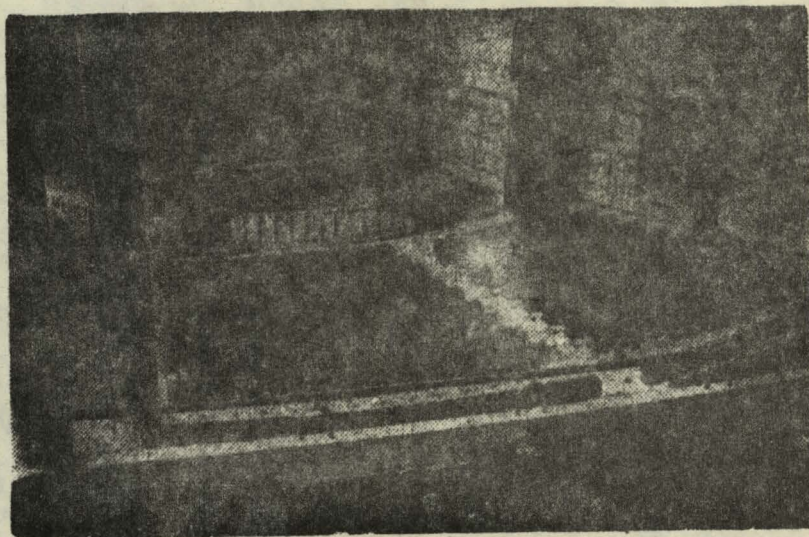
De 15 h. à 17 h. : A.G. de la CEL, de la
Société Anonyme Techniques Freinet,
de l'Association 25 enfants par classe.

A 21 heures: Partie récréative traditionnelle.
Séance internationale.

SAMEDI 31 MARS

Les Délégués des Groupes des divers pays
sont particulièrement invités. Des invitations sont
également lancées à tous les grands pays du
monde que nous invitons à venir prendre contact
avec les instituteurs progressistes de France et
de l'Union Française, dans le plus grand Congrès
Pédagogique de notre pays.

(La discussion sur le thème du Congrès commencera dans le prochain numéro)



BORDEAUX. — L'intérieur du « Grand Théâtre »
(Photo "Nouvelle République de Bordeaux")

L'organisation du travail à Bordeaux

Je devais me rendre à Bordeaux les 15, 16 et 17 février pour préparer le Congrès et voir sur place les modalités d'organisation. La vague de froid et la forte couche de neige — aussi bien à Vence et Cannes qu'à Bordeaux — nous ont contraints à remettre ma visite au 1^{er} mars.

J'aurais voulu ramener de Bordeaux tous les éléments qui auraient permis une organisation rationnelle du travail. Force nous est de tirer nos plans d'après les renseignements fournis par les camarades. Nous modifierons quelque peu par la suite, si besoin est.

Elise Freinet vous parle et vous parlera de l'exposition artistique et de la *Maison de l'Enfant*, que de très nombreux camarades s'apprentent à faire plus riche et plus significative encore que les années précédentes.

J'aborde ici, plus spécialement, les questions de la Kermesse et de l'organisation du travail pédagogique et coopératif.

Kermesse pédagogique

Notre exposition technologique prendra cette année une forme dynamique, active et didactique, qui sera comme le centre de notre travail pédagogique. Des stands sont prévus, vraisemblablement à raison de deux par classe (la classe complète, pour certains stands plus importants). Tous les jours, entre 15 h. et 17 heures, ils seront tenus par les responsables, et les participants, libres à ce moment-là, pourront en profiter totalement.

Voici la liste provisoire des stands prévus :

1. *L'imprimerie à l'Ecole*, exposition, fonctionnement et manœuvre de toutes les presses CEL qui se trouvaient, les autres années, aux stands de vente ;
2. *Le limographe, ordinaire et automatique ; appareils à alcool, etc., gravure des stencils ;*
3. *Gravure du lino et fabrication des clichés.* Tirages en plusieurs couleurs ;
4. *La correspondance interscolaire.* — Les journaux scolaires ;

5. *Le fichier documentaire.* — Les BT ;
6. *Les fichiers auto-correctifs* et leur emploi ;
7. *Le Magnétophone à l'Ecole* et les Disques CEL ;
8. *Le cinéma, la photo, les films fixes CEL ;*
9. *L'Histoire et la Préhistoire ;*
10. *La Géographie ;*
11. *Collections diverses ;*
12. *Les sciences et les boîtes électriques ;*
13. *Pyrogravure et filicoupage ;*
14. *Tissage, modelage et poterie ;*
15. *Aéromodelisme ;*
16. *Peintures CEL et travaux artistiques ;*
17. *Danses folkloriques avec les Disques CEL ;*
18. *Les Marionnettes ;*
19. *Cinéma et projection fixe permanente* (apportez vos bandes à projeter) ;
20. *L'Imprimerie à l'Ecole Tunisienne ;*
21. *Si possible, une classe travaillant en permanence de 15 h. à 17 h.*

Un certain nombre de stands pourront, selon possibilités, être réservés aux camarades ou aux groupes qui auraient quelque chose d'intéressant à exposer.

Nous demandons dès maintenant à tous nos lecteurs de préparer leur participation et de se faire inscrire pour la tenue des stands (exclusivement de 15 h. à 17 h.). La mise en place de l'ensemble sera assurée par circulaires et les opérateurs et responsables désignés. (Nous pourrions réserver un stand aux groupes étrangers qui voudraient y pourvoir et, notamment, l'Italie et la Suisse).

Les Commissions de Travail

Elles fonctionneront aux heures prévues. Jusqu'à présent, elles remplissaient une fonction d'initiation